

FICHE DE FONCTION

Conseiller bilan

Mission Principale	<ul style="list-style-type: none"> • Met en œuvre les prestations de bilan de compétences
Autorité hiérarchique Autorité fonctionnelle Relation fonctionnelle Lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> • CESUP, Directeur GIP • CFP, DOP, Chef d'établissement formateur, Directeur adjoint, Responsable DABM • Tout acteur du GRETA ou GRETA-CFA • GRETA ou GRETA-CFA
Positionnement maximum dans la grille indiciaire	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie A • Contrat pédagogique – 806H

Activités	Capacités
<p>Accompagnement du bénéficiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduit et organise la prestation bilan de compétences ; • Garantit sur le fond et la forme (phases imposées, synthèse, ...) l'orthodoxie du produit ; • Respecte strictement la déontologie du bilan inscrite dans le code du travail ; • Rédige la synthèse du bilan. <p>Veille réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'informe de toutes les évolutions en matière d'emploi, de métiers et de formations professionnelles. <p>Connaissance du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise les données socio-économiques du bassin d'emploi ; • Connaît la nature et l'implantation des entreprises ; • Connaît la cartographie des métiers ; • Participe à la vie socio-économique locale. <p>Développement commercial</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participe à la promotion du produit, en particulier lors des entretiens préliminaires ; • Se positionne sur les journées des bilans organisées par les principaux financeurs ; 	<p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise parfaite du cahier des charges du bilan ; • Capacité d'écoute et d'entretien ; • Connaissance des données socio-économiques du territoire ; • Utilisation de façon systématique des outils de recherche d'information à sa disposition ; • Maîtrise des techniques de promotion des produits ; • Capacités rédactionnelles. <p>Compétences comportementales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rigueur ; • Sens du relationnel ; • Autonomie, capacité à rendre compte ; • Dynamisme et esprit d'initiative ; • Discrétion.

- Entretien le partenariat local.

Qualité

- Respecte les procédures et modes opératoires afférents à sa fonction ;
- Signale les non-conformités et propose des axes d'amélioration.

